

La Lettre A, 10 septembre 2015

Financement des partis : la bourde du PS en voie de réparation

Retour à la case départ pour la proposition de loi du sénateur **Jean-Pierre Sueur (PS)** sur le financement des partis politiques. Celle-ci sera bien mise à l'ordre du jour du Parlement. Elle avait été déposée en juin, sans être examinée, à la suite d'une première boulette de la majorité : la loi sur la transparence de la vie publique avait dépenalisé le financement des partis politiques par une personne morale. Les socialistes pensaient avoir trouvé la parade en proposant un amendement en seconde lecture. Pas de chance : le **Conseil constitutionnel** l'a retoqué.